





La Commune

Editorial de la Municipalité

a été ponctué d'événements marquants pour Montreux. Tristes pour certains, comme la disparition de Claude Nobs auquel il sera rendu un hommage tout particulier dans ces pages, heureux pour d'autres, telles les festivités de septembre.

Il a fallu faire face à des urgences. Glissements de terrains et éboulements ont été la rançon du climat humide qui a sévi au printemps. La vie communale a pour le reste suivi son cours à un rythme soutenu, comme toujours, avec un foisonnement de projets et de réalisations. Les objectifs du programme définis pour cette législature qui arrive à mi-parcours sont en bonne voie de réalisation, grâce à l'adoption par le Conseil communal de nombreux préavis.

Ce rapport de gestion est destiné à informer l'ensemble de la population sur les activités menées par la Commune et ses autorités l'an passé. Mais attention, non pas de manière exhaustive, mais bien plutôt par morceaux choisis. La version complète du rapport de gestion sera ensuite distribuée au Conseil communal. Elle sera téléchargeable sur le site internet communal.

Enfin, la Municipalité remercie toutes celles et ceux qui ont œuvré à ses côtés pour le développement de la qualité de vie à Montreux et le bien-être de ses habitants: Conseillères et Conseillers communaux, collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale, entreprises, partenaires, communes voisines et autres autorités.

Vous êtes à la recherche d'une information qui concerne la Commune?

Allez voir notre site internet: www.commune-de-montreux.ch. Et si vous n'y trouvez pas l'information recherchée, n'hésitez pas à appeler l'administration au n° 021 962 77 77 ou à passer au guichet tout beau tout neuf, à la Grand-Rue 73. Nous sommes là pour vous aider.

Edité par la Municipalité de Montreux, mars 2014

Impression Imprimerie Monney, Clarens

Graphisme Macgraph, Puidoux

Images Couverture: Montreux Vevey Images Photo Claude Nobs: Lionel Flusin

Autres images: Commune de Montreux

Tirage 15 000 exemplaires

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Placée sous la direction du Syndic Laurent Wehrli, l'Administration générale gère les relations internes et externes, la communication, les naturalisations, les manifestations, les jumelages, l'office de la population et les archives de Montreux. En 2013, elle a, parmi d'autres tâches, réalisé deux objectifs importants du programme de législature: l'ouverture d'un guichet d'accueil communal digne de ce nom et la mise en ligne d'un site internet convivial.

Enfin un vrai guichet d'accueil à la Grand-Rue

Un guichet communal convivial et accueillant a été aménagé à la Grand-Rue 73. L'accès se fait de plain-pied et le trottoir a été élargi pour plus de commodité. La réception est ouverte en continu de 8 heures à 16 h 30; un personnel souriant y accueille les visiteurs. Devant l'entrée, une grande boîte aux lettres attend les courriers ou bulletins de vote.

Un site internet tout neuf

Le 22 mai, la Commune a lancé son nouveau site internet communal. Une version mobile est ensuite venue compléter le service multimédia de la Commune à la population. Orienté utilisateurs, le nouveau site propose une navigation facile et de nombreuses démarches en ligne, le tout sur un graphisme attrayant et dynamique. La Commune a également établi sa présence sur les réseaux sociaux. Sa page Facebook donne – presque tous les jours - des infos pratiques, annonce des manifestations ou vous fait découvrir un aspect méconnu de Montreux. Rendezvous sur www.commune-demontreux.ch

Septembre en fête(s)

Ça devient presqu'une habitude. Après la fête des 50 ans de la Commune en 2012, le mois de septembre 2013 a vu non pas une, mais deux célébrations d'importance ravir le public: le 3 septembre, c'était la fête à notre Syndic, élu brillamment à la

Présidence du Grand Conseil. Entre cortège, musique, discours et festins, le premier citoyen du canton a eu la fête qu'il méritait.

A la fin du mois, rebelote: les 28 et 29 septembre, ce sont les jumelages et les communautés étrangères qui étaient au cœur des célébrations. 2013 marquait en effet les 60 ans des jumelages de Montreux avec les villes de Menton, en France, et de Wiesbaden, en Allemagne. Une bonne occasion pour y associer les communautés étrangères de notre Commune et souligner une fois de plus sa vocation d'ouverture au monde.

Plus d'informations sur ces activités auprès de l'AG au n° 021 962 77 77 ou sur le site internet communal.

Et en 2014?

Cette année ne s'annonce pas plus calme que 2013! Après la Conférence pour la paix en Syrie, qui a vu affluer à Montreux 1032 journalistes du monde entier, 677 délégués et autant de membres des forces de sécurité, la Commune se réjouit d'accueillir le 24 mai la Journée de l'Union des Communes vaudoises. Environ 2000 représentants des autorités et des administrations vaudoises sont attendus pour l'Assemblée générale au Centre des congrès et les visites de la région prévues pour l'occasion.



Les Ressources

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Tant du côté du service des finances que de celui des ressources humaines, placés tous deux sous la direction du Municipal Pierre Rochat, les objectifs du programme de législature ont été respectés en 2013: maîtrise des coûts et réalisation de tableaux de bord pour les finances, préparation de la gestion du temps individualisée et augmentation des places d'apprentissage pour les ressources humaines.

FINANCES

Après une année 2012 chargée de nouveautés, le service des finances s'est consacré en 2013 à affiner sa réorganisation tout en continuant à améliorer ses prestations d'information financière, tant vis-à-vis des instances politiques qu'envers ses partenaires internes.

Tableaux de bord

Les premiers tableaux de bord ont été remis à la Municipalité en fin d'année et sont depuis actualisés régulièrement. Les échanges constructifs avec la Commission des finances du Conseil communal permettent au service de continuer à améliorer les informations contenues tant dans le budget que dans les comptes de bouclement.

Risques analysés

Une étude en deux volets a été conduite sur les risques liés aux activités communales. Ceux qui sont assurables ont été analysés en collaboration avec les services concernés et les assureurs de la place, avec à la clé une nouvelle analyse du portefeuille de la Commune, puis un appel d'offres. Résultat: une baisse significative des primes et une meilleure couverture des risques communaux. Pour les risques qui ne peuvent être assurés, un mandataire externe apportera son expertise. Le catalogue déjà établi sera affiné et des mesures seront mises en place pour réduire les risques à un niveau acceptable.

Informatique

Année riche en projets et réflexions pour le centre informatique: gestion électronique des documents et nouveaux programmes administratifs pour les finances, l'office de la population et le cadastre notamment. Un projet de collaboration avec la Commune de Vevey est également à l'étude. Un logiciel de gestion du temps, qui introduit le timbrage pour les collaborateurs, a été installé et mis en fonction progressivement dans les services dès janvier 2014.

> Plus d'informations sur ces activités auprès du service des finances au n° 021 962 77 90 ou sur le site internet communal.

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2013 a poursuivi la tendance amorcée depuis quelques années, à savoir un accroissement important du nombre et du volume de dossiers à traiter, ainsi que des situations complexes et délicates à gérer. Face à ce constat, le service des ressources humaines poursuit son évolution en développant son rôle de support, de conseil et de soutien aux différents services et aux collaborateurs.

Formation continue en point de mire

La formation continue et le développement professionnel des collaborateurs sont considérés comme une priorité. De nombreux collaborateurs ont ainsi pu bénéficier de cours de perfectionnement professionnel. La Commune est par ailleurs toujours une entreprise formatrice très impliquée puisqu'elle compte à ce jour 35 apprenti(e)s dans 9 domaines professionnels différents, ainsi que 5 étudiant(e)s en maturité professionnelle commerciale. Parallèlement, la Commune a également accueilli 2 personnes en qualité de civilistes et ce dans deux services différents.

L'effectif du personnel communal augmente de 10.28 équivalents plein-temps (EPT) par rapport à l'année passée pour atteindre un total de 348.35 EPT. Cette augmentation s'explique pour l'essentiel par un nombre accru d'apprentis et d'étudiants en maturité professionnelle commerciale, ainsi que par les postes accordés par l'Etat au Centre social intercommunal.

Pour conclure, le développement en matière de gestion des res-

35 ans de fidélité

L'administration communale a eu le plaisir de féliciter l'an dernier seize collaboratrices et collaborateurs travaillant depuis de nombreuses années à la Commune. Deux d'entre eux totalisent 35 ans d'activité, deux autres, 30 ans; huit ont travaillé pendant 25 ans à la Commune et quatre 20 ans.

sources humaines et de support, soutien et conseil aux différents services s'est poursuivi en 2013, franchissant une étape de plus vers la mise en place de la politique de ressources humaines souhaitée par la Municipalité.

> Plus d'informations sur ces activités auprès du service des ressources humaines au n° 021 962 77 86 ou sur le site internet communal.

MONTREUX EN CHIFFRES

Po					

	2011	2012	2013*
Population établie	25 073	25 253	25773
en résidence	dont 13757 Suisses	dont 13 666 Suisses	
principale	et 11316 étrangers	et 11 587 étrangers	et 11 994 étrangers
	and the second second		

^{*}Chiffres 2013 fournis par le préposé, sous réserve de validation

Finances

138 millions de francs de budget global, 66 de taux d'imposition, 3,2 millions de dettes, 13,6 millions de liquidités au 31 décembre 2013

Employés communaux

391 collaborateurs – 267 personnes à plein-temps, 124 à temps partiel – et 35 apprentis.

Tourisme: nombre de nuitées

Genre d'établissement	2011	2012	2013
Hôtels	367 733	414774	450 120
Cliniques	11534	17 439	16923
Instituts – Ecoles	282713	259914	291 050

Centre des congrès

Type d'événement	2011	2012	2013
Conférences, assemblées et meetings	24	33	31
Evénements spéciaux	10	5	6
Congrès	12	10	12
Expositions	9	4	8
Soirées et fêtes d'entreprise	5	5	1
Spectacles, culture et variété	11	17	15
Festivals	6	5	5
Total	77	79	78



Les Générations

AFFAIRES SOCIALES, FAMILLES ET JEUNESSE

Emmenée par la Municipale Jacqueline Pellet, la Direction des affaires sociales, familles et jeunesse gère notamment les questions de logement, les relations avec les écoles, l'accueil familial de jour, le Réseau Enfance Montreux et Environs, ainsi que l'octroi de subventions. Au travers de l'Animation Jeunesse, elle gère les centres de loisirs, accueils de midi pour écoliers (APEMS) et camps de vacances. Enfin, les questions d'intégration sont également de son ressort. La mise en place d'un Conseil d'établissements scolaires, la création des APEMS ou encore les cafés bienvenue sont autant de projets qui concrétisent les objectifs du programme de législature.

Un forum pour la Maison de Quartier

Dans le cadre du projet CLARENSemble, la Direction SFJ a poursuivi le processus participatif relatif à la mise en place et à l'exploitation de la future Maison de Quartier. Un répondant CLARENSemble a été chargé d'accompagner et d'assurer le suivi de cette démarche et un mandat a par ailleurs été accordé à la Fondation Radix, centre national de compétences pour le développement et la mise en œuvre de mesures en santé publique. Un forum a été organisé le 5 octobre dans le but d'identifier et clarifier les différentes attentes et représentations de la population. La soixantaine de personnes présentes ont pu mettre en commun leurs représentations et leurs attentes vis-à-vis de ce lieu. Suite à ce forum, deux groupes de travail ont planché sur la sélection et sur la mise en place des activités qui se dérouleront dans la Maison de Quartier. Un préavis sera déposé avant l'été auprès du Conseil communal.

Graff aux Archives

Pendant les vacances d'automne 2013, une association de jeunes « graffeurs » a réalisé avec le soutien de la Commune une nouvelle fresque sur le mur du bâtiment des Archives communales. Cette fresque représente diverses personnalités ayant marqué de leur empreinte l'histoire de la Commune. Jean-Jacques Rousseau, Freddy Mercury,

Claude Nobs ou encore Igor Stravinski et Rosa Luxemburg ornent désormais le bâtiment.

Café bienvenue

Il y a eu 14 « cafés bienvenue » au centre de loisirs la Virgule depuis le lancement de la formule. La philosophie de ces cafés d'accueil, destinés principalement aux jeunes mères migrantes et à leurs enfants en âge préscolaire, est de privilégier le partage et les expériences positives avec le groupe. L'idée est de donner à ces couples mère-enfant l'occasion de rencontrer d'autres femmes issues de l'immigration mais aussi d'échanger avec des femmes autochtones de la région Riviera, qu'elles soient bénévoles, animatrices... ou participantes. Autre

Et en 2014?

Cette année, il se pourrait bien que la salle de gymnastique du collège Vinet ouvre ses portes le dimanche aux jeunes de 9 à 14 ans. Les 15 à 25 ans ont déjà ce privilège. Tous les dimanches soirs de 18 à 20 heures, ils peuvent y jouer au foot, grâce à l'initiative du travailleur social hors murs engagé en 2013. Avec une fréquentation moyenne de 15 jeunes, l'opération est un vrai succès. D'où l'idée d'étendre le concept aux plus jeunes.

objectif des cafés, celui de faciliter l'immersion de ces jeunes mères dans la langue française. Une quinzaine de femmes en moyenne était présente lors de chaque réunion.

> Plus d'informations sur ces activités auprès du délégué à la jeunesse au n° 021 962 78 76 ou sur le site internet communal.

Les Installations

DOMAINES ET BÂTIMENTS, SPORT

La Direction des domaines et bâtiments, sport, conduite par le Municipal Alain Feissli, a mis en route ou finalisé de nombreux projets en 2013, ceci dans le respect du programme de législature. Du Parc Donner à la Maison de Quartier de Clarens, en passant par des rénovations, comme celle de la salle de paroisse de l'église Ste-Thérèse à Clarens, la Direction DBS n'a pas chômé, elle qui gère encore les forêts et les vignes, ainsi que le sport et l'énergie, deux thématiques phares pour la Commune.

Complexe sportif ultramoderne à la Saussaz

Ce projet intercommunal comprend deux volets, le premier dédié au réaménagement complet du stade d'athlétisme régional, le second visant à compléter les terrains de football actuels en remplacement des terrains de Rennaz, qui accueilleront le futur hôpital régional. L'accès en transports publics a été intégré au projet, de même que la création d'un parking de 140 places et celle d'un cheminement sécurisé pour les piétons. Grâce à ces réalisations, la Commune de Montreux bénéficiera sur son territoire d'un complexe sportif d'envergure régionale. Les dix communes de la Riviera sont d'ailleurs invitées à participer à son financement. Les travaux devraient débuter cet été et se terminer à fin 2015.

Forêts valorisées à 100 %

6400 m³ de bois ont été exploités en 2013, soit les 100 % de l'accroissement naturel des forêts communales. Un record! Le bois de résineux, qui représente la moitié de ce volume, a été vendu principalement aux scieries vaudoises. Quant au bois de



feuillus, il a été vendu sous forme de bûches ou transformé en plaquettes de bois pour les installations de chauffage communales.

Capoeira et compagnie

De nombreuses manifestations et activités sportives ont jalonné 2013, avec entre autres trois camps labellisés «Jeunesse et Sport », des cours gratuits de fitness en ville « Urban Training » et la cinquième édition de «La Suisse bouge », riche de 654 participants. Le sport scolaire facultatif s'est vu adjoindre une nouvelle discipline qui a rencontré beaucoup de succès auprès des écoliers: la capoeira. Enfin, une délégation de jeunes sportifs issus des clubs montreusiens a eu la chance de participer aux Jeux internationaux des écoliers qui se sont déroulés en août au Canada.

Energie: le personnel économise

Les collaborateurs communaux se sont prêtés de bonne grâce aux semaines de l'énergie, ces formations visant à les sensibiliser aux économies d'énergie. Au cours de ces programmes, le personnel est incité à modifier ses habitudes de consommation d'énergie. En moyenne, l'économie réalisée sur la consommation d'électricité par bâtiment est de 12 %.

Une Maison de Quartier pour Clarens

Ce projet rassembleur, qui émane des souhaits de la population, a été mis en évidence dans le cadre du projet urbain CLARENSemble lancé par la Confédération en 2009. Le Conseil communal a alloué à la Municipalité un crédit de 10,9 millions de francs pour la construction de la Maison de Quartier. Le bâtiment situé à la rue de Jaman 8 comprendra un centre de loisirs, un restaurant scolaire, un foyer d'accueil, des salles d'associations et trois salles de classe. La première pierre a été officiellement posée le 28 juin 2013.

Parc Donner en chantier

Le Conseil communal a octroyé en septembre 2013 un crédit de 11,5 millions de francs à la Municipalité pour la réalisation d'un parking souterrain sous le Parc Donner et le réaménagement de la surface de détente et de jeux dédiée aux enfants. Les travaux ont

Et en 2014?

L'aula du bâtiment scolaire de Montreux-Est, vétuste et inaccessible aux personnes à mobilité réduite sera rénovée cette année. Montant accordé par le Conseil communal: 2,4 millions de francs. Il est prévu d'installer un ascenseur et d'équiper la salle d'outils modernes pour permettre au Conseil communal d'y tenir ses séances. L'école et les sociétés locales trouveront bien entendu également leur compte dans cette remise à neuf.

débuté en novembre 2013 et se poursuivront jusqu'en juin 2015.

Plus d'informations sur ces activités auprès de la Direction DBS au n° 021 962 78 00 ou sur le site internet communal.

Les Activités

ÉCONOMIE, CULTURE ET TOURISME

L'économie, la culture et le tourisme sont trois thématiques très importantes pour Montreux. Sous la houlette de la Municipale Edith Willi, la Direction ECT entretient des relations suivies avec les partenaires de ces trois secteurs. Elle lance des idées, met en lien les partenaires, octroie des subventions, soutient des manifestations, répondant ainsi aux objectifs du programme de législature. Parmi les manifestations, le Jazz Festival est la figure de proue, son fondateur un pionnier, d'où l'hommage qui lui est rendu ci-dessous. Car, dit le proverbe «Il faut parfois se retourner et regarder d'où l'on vient pour savoir où l'on va »...

Merci Claude Nobs!

En 1954 eut lieu la première retransmission télévisée en Eurovision, depuis Montreux, à l'occasion du cortège de la Fête des Narcisses. Sept ans plus tard se tint pour la première fois à Montreux la remise internationale des prix du secteur audiovisuel baptisée « Montreux Television Symposium and Rose d'Or ». A chaque fois, un cuisinier de formation, reconverti dans la fi-

nance et passionné de musique, travaillait dans l'ombre de ces événements. En 1963, ce passionné convainc un jeune groupe londonien de venir jouer en Suisse; la Télévision romande refuse, les musiciens n'étant pas assez connus... ils s'appelaient *The Beatles*! Une année plus tard, il allait lui-même chercher à l'aéroport un jeune groupe qui se produisait pour la première fois à l'étranger, *The Rolling Stones*...

Le 16 juin 1967, ce comptable de l'Office du Tourisme d'alors, un certain Claude Nobs, avec l'appui de Raymond Jaussi, son directeur, et de deux amis, Géo Voumard et René Langel, lancent le premier Festival de Jazz de Montreux. Trois jours, 10 000 francs de budget, le début d'une belle histoire... vous connaissez la suite! Le 4 décembre 1971, l'incendie du Casino lors d'un concert de Frank Zappa allait ins-

Et en 2014?

Attention, anniversaires en série! 80 ans pour le Montreux Grand Prix, 75 ans pour la Chanson de Montreux, 50 ans pour le Montreux Choral festival, 25 ans pour le Montreux Comedy Festival, 20 ans pour Montreux Noël et 10 ans pour Montreux Art Gallery.

pirer Deep Purple et son célèbre « Smoke on the Water », qui, dans ses paroles, rappelle l'engagement d'un « Funky Claude qui courait partout pour sauver des enfants des flammes ».

« Pour moi, le plus grand bonheur est de savoir que les gens sont heureux », disait-il. Pour lui,



rien n'était impossible. Son enthousiasme, sa passion et sa générosité ont fait de son festival un événement mondialement connu et reconnu. L'Ourson bavard – son totem scout – a placé Montreux sur le globe, parce qu'il y a bientôt 50 ans, un homme lui a fait confiance en lui répétant « Allez-y, Monsieur Nobs ». Avec le recul, force est de constater le caractère visionnaire mais aussi le courage de Raymond Jaussi qui a su accorder sa confiance à quelqu'un qui était l'inverse de lui-même, selon

ses propres dires, sans horaires, agité, indiscipliné.

Aujourd'hui, notre Commune est marquée par ces hommes; les souvenirs sont bien vivants et leurs empreintes nombreuses. Le Prix du public de la Biennale 2013 a été attribué à la création de Pascal Bettex « Allo Claude », une cabine téléphonique revisitée qui permet de prononcer quelques mots à l'intention du fondateur du Festival de jazz. Ce n'est sans doute pas un hasard: au-delà de l'œuvre artistique, chacun recon-

naît en Claude Nobs une part de génie; toutes et tous ont quelque chose à lui dire. Et pourtant, celui qui a cru longtemps au Père Noël « parce que c'est une très belle histoire » n'a eu de cesse d'innover, de créer et d'imaginer. Rarement satisfait, il s'est toujours battu pour mieux faire. La Commune a parfois eu droit à quelques sautes d'humeur, mais la Municipalité tient ici à souligner l'excellente synergie qu'elle a toujours eue avec Claude Nobs et le Festival. Un véritable partenariat public-privé qu'elle entend développer avec tous ceux qui, chaque jour, travaillent pour la renommée de notre Commune. Comme le dit le proverbe chinois: « Quand le sage montre la lune, l'idiot regarde le doigt. » Certains montrent des voies, à nous de les suivre!

Merci M. Jaussi, merci « Funky » Claude!

Plus d'informations sur les activités de la Direction ECT au n° 021 962 78 26 ou sur le site internet communal.

Les Coordinations

SÉCURITÉ, MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS

Emmenée par le Municipal Caleb Walther, la Direction de la sécurité, de la mobilité et des espaces publics regroupe des activités très diverses. Outre le service de la voirie et des espaces verts, la Direction assume des tâches intercommunales et de coordination, par exemple l'Association Sécurité Riviera, les transports publics, le centre social régional, ou encore – toujours au niveau intercommunal – la gestion des eaux avec le SIGE et la gestion des déchets avec GEDERiviera. Parmi les objectifs du programme de législature, la réalisation d'une déchèterie est désormais mission accomplie, tout comme le regroupement des pompiers au sein de Sécurité Riviera. Deux exemples parmi d'autres!

Et en 2014?

L'établissement horticole de Clarens ouvrira ses portes au public le 10 mai prochain. L'occasion de découvrir quelques-uns des secrets de nos jardiniers.

VOIRIE ET ESPACES VERTS

Montreux bichonne ses rues pavées

Comment donner une nouvelle jeunesse aux pavés qui ornent le bas de la Côte-de-Pallens et une partie de la rue du Marché à Montreux? Les responsables du service de la voirie et des espaces verts ont décidé de les refaire à l'identique, pour rendre à ces rues tout leur cachet en conservant ce magnifique patrimoine pavé. La Côte-de-Pallens a donc retrouvé en avril dernier un pavage tout neuf en éclat de pavé granit et le secteur de la rue du Marché un pavage en pavé granit.

Le travail a été exécuté par une entreprise spécialisée. Une recherche a été entreprise afin de trouver les matériaux correspondant à ceux posés à l'époque sur ces deux secteurs pavés. En collaboration avec le maître paveur de l'entreprise, une formation a été dispensée à l'équipe des maçons de la voirie et à celle des horticulteurs et paysagistes de la section espaces verts. Les collaborateurs communaux pourront désormais entretenir et réparer les secteurs pavés. La suite de l'entretien des rues pavées de notre Commune est déjà prévu, et ceci dans un même esprit de restauration à l'identique.

Pourquoi il faut parfois abattre des arbres

Les arbres ont beau vivre longtemps, ils n'en restent pas moins mortels. Et lorsqu'ils sont âgés et malades, ils représentent un danger pour l'homme et l'environnement construit. Il faut alors les couper et les remplacer par des sujets plus jeunes. Pour conserver le patrimoine arboré de la Commune, chaque arbre abattu est remplacé par un nouveau sujet. Et il n'est pas rare que le nombre d'arbres replantés soit supérieur à celui des arbres abattus.

Les responsables des espaces verts surveillent l'état de santé des quelque 1100 arbres qui ombragent et décorent nos avenues, rues, chemins et quais. La période de l'entretien annuel, à savoir la taille et l'élagage effectués en janvier et février est la période la plus propice pour observer les sujets de près et se rendre compte des éventuels problèmes. Les arbres qui présentent un danger à court terme sont éliminés en urgence. Ceux qui risquent de poser problème à moyen terme sont signalés et inventoriés dans un dossier photographique. Il peut s'agir de risques directs, comme la chute de branches ou même de l'arbre tout entier, ou indirects, par exemple la déformation du sol par les racines. Toutefois, malgré ces précautions,



le risque d'accident ne peut pas être complètement évité car il arrive qu'aucun signe ne laisse présager une détérioration.

Plus d'informations sur les activités du service de la voirie et des espaces verts au n° 021 989 87 20 ou sur le site internet communal.

SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS

Régionalisation des SDIS

Au début 2013, les 10 Municipalités de la Riviera ont finalisé un préavis afin de déléguer à l'Association Sécurité Riviera (ASR) la gestion des quatre SDIS de la région avec un objectif d'unification. Ce préavis a été accepté par le Conseil intercommunal de Sécurité Riviera, puis par les dix Conseils Communaux concernés. Le regroupement des SDIS de la Riviera au sein de l'Association est effectif depuis le 1er janvier 2014.

Regrouper pour gagner en efficacité

La création au 1er janvier 2007 de l'Association de communes Sécurité Riviera a permis tout d'abord de régionaliser les polices municipales, ainsi que les deux services d'ambulance rattachés à l'époque aux directions de police des communes de Montreux et Vevey. A plus long terme, l'objectif politique était de créer une

véritable plateforme sécurité régionale en intégrant également les pompiers et la protection civile. Cette volonté de la Riviera s'inscrit dans une conception cantonale et fédérale plus large de mise en place d'un système de protection de la population, où l'ensemble des partenaires du domaine de la sécurité coopèrent et coordonnent leurs actions. La Protection Civile a rejoint l'Association en 2010. Avec l'entrée du SDIS dans l'Association Sécurité Riviera, cette plateforme unique en son genre est désormais complète. C'est le Major Cédric Fagherazzi, Commandant du SDIS de Montreux-Veytaux, qui a été nommé Commandant du nouveau SDIS Riviera suite à une mise au concours ouverte.

Les pompiers suisses réunis à Montreux

Le 1er juin 2013, le SDIS de Montreux-Veytaux a eu le plaisir et l'honneur d'accueillir au Centre des congrès l'ensemble des représentants des sapeurs-pompiers suisses lors de la 145e Assemblée des délégués de la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers. Le Président de la Confédération 2013 Ueli Maurer en personne a assisté à cette Assemblée au cours de laquelle le Syndic de Montreux Laurent Wehrli a été réélu pour quatre ans à la présidence de la Fédération.

Plus d'informations auprès du SDIS Riviera au n° 021 966 84 60 ou par e-mail à sdis@securiv.ch

Le Territoire

URBANISME ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Les questions qui touchent le territoire concernent aussi bien le service de l'urbanisme que celui des travaux publics, tous deux dirigés par le Municipal Christian Neukomm. Alors que le service des travaux publics se charge principalement d'entretenir les infrastructures pour assurer la sécurité des citoyens et leur garantir un environnement de qualité, le service de l'urbanisme est en charge de l'aménagement du territoire et de la police des constructions. Parmi les projets qui visent à concrétiser les objectifs du programme de législature, citons le réaménagement des jardins de la Rouvenaz et la suite de la mise en place de zones 30 km/h ou de zones de rencontre. Des projets d'envergure, qui contribuent à renouveler le territoire.

URBANISME

Enquête publique complémentaire au PGA

L'affectation du sol, mesure rendue obligatoire par les législations fédérales et cantonales, est réglementée par un Plan général d'affectation (PGA). Cet instrument de l'aménagement du territoire légifère les possibilités de construction et par là même le développement du territoire communal.

PGA 2007 en attente de légalisation

Le PGA toujours en vigueur à Montreux date de 1972 et a dès lors largement dépassé les limites de sa validité. C'est pourquoi, en 2005 une procédure de révision du plan des zones a été engagée, débouchant sur une enquête publique d'un nouveau PGA au printemps 2007. Suite à cette publication, des modifications ont dû être apportées au plan des zones et à son règlement. Elles sont issues

soit des 88 oppositions émises pendant la publication de 2007, soit des amendements votés ultérieurement par le Conseil communal en septembre 2009, soit encore des contrôles effectués par l'Etat de Vaud.

Plan directeur cantonal et carte des dangers

Suite à l'entrée en vigueur du plan directeur cantonal (PDCn) le 1^{er} août 2008, des études complémentaires ont dû être effec-

Et en 2014?

Montreux aura son Agenda 21!
Donnant suite à sa déclaration d'engagement sur la voie d'un développement durable, la Commune a initié la démarche visant à définir le programme d'actions Agenda 21 local. Elle a créé pour ce faire un groupe de travail interservices.

tuées à Montreux. En effet, le PDCn impose que l'affectation du sol intègre les résultats des cartes de dangers naturels et la délimitation d'un périmètre d'agglomération compact. Or, l'élaboration des cartes de dangers naturels incombe à l'Etat de Vaud. La Municipalité reste à ce jour dans l'attente des documents définitifs. Le résultat des études intermédiaires a cepen-



dant conduit la Municipalité dans un premier temps à introduire, suivant le principe de précaution, un moratoire sur les constructions situées dans des secteurs présentant des dangers naturels marqués.

En 2013, l'élaboration du plan des secteurs exposés aux dangers naturels, annexé à un article du PGA y relatif, a permis d'une part de lever le moratoire et, d'autre part, de poursuivre la procédure de légalisation du PGA. Ainsi, du 4 septembre au 3 octobre 2013, s'est déroulée l'enquête publique complémentaire du PGA, qui ne portait que sur les modifications précitées. Cette enquête publique a suscité 44 oppositions/interventions.

Le dossier modifié du PGA a été déposé pour adoption auprès du Conseil communal le 11 décembre 2013 avant de poursuivre son périple auprès du Département cantonal compétent pour approbation préalable, ce qui ouvrira les voies de droit aux éventuels recourants.

Malgré ce contexte transitoire de police des constructions et d'affectation du territoire, la Municipalité a délivré 132 permis de construire durant l'année 2013.

Plus d'informations sur les activités du service de l'urbanisme au n° 021 962 77 60 ou sur le site internet communal.

TRAVAUX PUBLICS

Eboulements et glissement de terrains

Les conditions climatiques du printemps 2013, avec des températures basses et d'importantes précipitations, ont été propices aux instabilités de terrain. Ainsi, plusieurs événements se sont produits sur des terrains à forte déclivité caractéristiques de notre Commune. Ces incidents nous rappellent l'importance de la prise en compte des dangers naturels dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Priorité à la sécurité

Dans de tels cas, la Commune de Montreux doit assurer la sécurité des usagers du domaine public en effectuant les interventions d'urgence nécessaires. Les responsabilités, tout comme les subventions et les participations de tiers et des assurances sont réglées ultérieurement.

Des routes fermées

L'effondrement du mur privé à l'amont de la rue du Temple a été, sans aucun doute, l'événement le plus impressionnant et celui qui aurait pu entraîner les conséquences les plus dramatiques. Ainsi, la rue du Temple a été fermée à la circulation durant environ deux semaines afin de permettre les travaux de confortation nécessaire pour assurer la sécurité des usagers. La route du Pré a aussi beaucoup souffert des conditions climatiques avec un important glissement qui s'est produit sur la partie inférieure de la route et qui a nécessité la fermeture de celle-ci pour une durée de deux mois et demi.

Inventaire des murs de soutènement

Ces événements, qui entravent la circulation et nécessitent des travaux urgents, se révèlent très coûteux. Afin de diminuer les risques de se trouver à nouveau confrontés à de telles situations, un inventaire des ouvrages de soutènement situés le long de voies de communication a été entrepris depuis le deuxième semestre 2013.

Et en 2014?

Après la requalification en 2010 des avenues Rambert et Belmont jusqu'au carrefour de l'Ancien-Stand, c'est le tronçon suivant, jusque et y compris le carrefour avec la rue de la Gare qui sera entièrement rénové. Le réaménagement comprend également la construction de trottoirs là où la place disponible le permet, la mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux, ainsi que la remise en état des infrastructures souterraines, très vétustes. Vu l'étroitesse de la route à cet endroit, il ne sera pas possible d'éviter sa fermeture, ceci pour une durée de 8 semaines environ – dont 5 en période de vacances scolaires - sur les 12 mois de durée totale prévus au programme. Les travaux pourront débuter à mi-mai 2014. La population sera tenue informée.

L'objectif est d'inventorier et d'analyser l'état des ouvrages, pour être en mesure de planifier les travaux d'entretien.

> Plus d'informations sur les activités du service des travaux publics au n° 021 962 77 30 ou sur le site internet communal.















